

CHARTRE NATIONALE DU STAGE

ENGAGEMENTS DU CONTROLEUR ADJOINT DE STAGE

Je soussigné(e)

Contrôleur adjoint du stage,

après avoir pris connaissance du règlement du stage, accepte les obligations qui en découlent, à savoir :

- o vérifier que les travaux professionnels confiés au stagiaire respectent les attentes et les objectifs généraux du stage ;
- o vérifier la réalisation régulière des travaux en e-learning et valider les parcours ;
- o m'assurer de la progression des tâches exécutées au cours du stage et de la diversité des missions confiées dans les différents domaines d'intervention de l'expert-comptable et, le cas échéant, du commissaire aux comptes ;
- o procéder à l'évaluation du stagiaire et l'encourager à se présenter aux examens du DSCG, le cas échéant, et/ou du Diplôme d'expertise comptable ;
- o inciter l'expert-comptable stagiaire à respecter ses obligations envers l'Institution et ses devoirs envers son maître de stage et/ou co-maître de stage ;
- o m'assurer que l'expert-comptable stagiaire a assimilé les règles déontologiques et éthiques édictées par les Institutions ;
- o vérifier que l'expert-comptable stagiaire a acquis la maturité professionnelle nécessaire à l'exercice de la profession comptable libérale et associative ;
- o recevoir l'expert-comptable stagiaire au moins une fois, en 2^{ème} année de stage, en entretien ;
- o rendre compte régulièrement au contrôleur principal du stage ;
- o donner mon avis au comité régional du stage sur la validité du stage en vue de la délivrance de l'attestation de fin de stage et l'inscription aux épreuves du DEC, et le cas échéant, m'interroger sur les motifs d'un échec aux examens.

Signature :

Le :

(A établir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire)